REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DE LA DETTE PUBLIQUE

CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET DES MARCHES PUBLICS

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

L'an deux mille vingt-six, le 8ième jour du mois de septembre, il s'est tenu, dans la salle du Conseil de la Direction Générale de la Dette Publique, une réunion de la Commission de passation des Marchés Publics pour l'ouverture des offres relatives au marché d'acquisition et installation d'un système photovoltaïque en faveur de la DGDP.

I. Participants

Ont pris part à cette réunion :

- Monsieur Paulin BOALE DOMOLO, *directeur administratif* ;
- Madame LOTIS BI FAILLA, *Secrétaire Permanant a.i* ;
- Monsieur MEDIKA PELETE, *membre* ;
- Monsieur Armel SAVY VANGU, *membre*.
- Monsieur Eric NGUMA KALALA, *Expert/DOM*

II. Ordre du jour

Un seul point était à l'ordre du jour, à savoir : **« L'ouverture des offres relatives au marché d'acquisition et installation d'un système photovoltaïque en faveur de la DGDP ».**

III. De l'avis de l'appel d'offres

La Commission a constaté que, conformément à la procédure prévue par la Loi relative aux marchés publics, le marché d'acquisition et installation d'un système photovoltaïque en faveur de la DGDP s'est conformé aux dispositions de l'article 38 de la Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics et l'article 31 du Décret n° 23/12 du 03 mars 2023.

A cet effet, deux candidats ont déposé leurs offres. Il s'agit de :

- La Société UAC.
- La Société ERCO.

IV. De l'ouverture des plis

La Commission a procédé à l'ouverture de l'offre tout en présentant le nom des soumissionnaires et son offre.

Les offres se présentent de la manière suivante :

N°	Noms des candidats	Montants Proposés TTC (en USD)
1.	UAC	**105.450, 12**
2.	ERCO	**90.932,40**

V. Conclusion

A l'issue de la séance d'ouverture des plis dont question, l'offre réceptionnée a été transmise à la sous-commission d'Analyse pour son évaluation. Le rapport est attendu au plus tard le 17 septembre 2026 à 12h.

Commencée à 12h30, la réunion a pris fin à 13h05.

Ainsi, nous avons dressé et signé, en trois exemplaires, le présent procès-verbal au jour, mois et an que dessus.

Pour la Commission de passation des marchés publics :

N°	Noms et post-noms	Fonctions	Signature
1.	Paulin BOALE BOMOLO	*Directeur Administratif*	
2.	Madame LOTIS BI FAILLA	*Secrétaire Permanant a.i ;*	
3	Monsieur MEDIKA PELETE	*Membre*	
4	Monsieur Armel SAVY VANGU	*Membre*	P.O LUBOYA
5	Eric NGUMA	*Expert/DOM*	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DE LA DETTE PUBLIQUE

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF AU MARCHE D'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN SYSTEME PIIOTOVOLTAIQUE EN FAVEUR DE LA DIRECTION GENERALE DE LA DETTE PUBLIQUE

L'an deux mille vingt-six, le 24ième jour du mois de septembre, il s'est tenu dans la salle BERTIN MAWAKA de la DGDP, une réunion de la Commission de passation des marchés pour statuer sur l'attribution provisoire du marché de services de photovoltaïque en faveur de la Direction Générale de la Dette Publique.

I. PARTICIPANTS

Ont pris part à cette réunion :

- Monsieur Paulin BOALE BOMOLO, *Président par délégation* ;
- Madame Laurianne LOTIS BI FAILA, *Secrétaire Permanent a.i* ;
- Monsieur Francis MEDIKA PELETE, *Membre* ;
- Monsieur Armel SAVY VANGU, *Membre* ;
- Monsieur Eric NGUMA KALALA, *Expert/DOM.*

II. ORDRE DU JOUR

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour, à savoir : **« l'Attribution provisoire du marché d'acquisition et installation d'un système photovoltaïque en faveur de la DGDP ».**

III. ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMISSION

La Commission s'est réunie en vue de procéder à l'examen et approbation, le cas échéant, le rapport d'analyse des offres et proposition d'attribution du marché relatif au recrutement d'un prestataire des services d'installation et d'un système photovoltaïque de la DGDP.

Le document ayant conduit à cette séance sont les suivants :

- Procès-verbal d'ouverture des plis ;
- Rapport d'analyse des offres de la Sous-Commission.

Après lecture du rapport d'analyse et vérification de toutes les pièces jointes, la Commission approuve les conclusions de la Sous-Commission et déclare comme attributaire provisoire de ce marché à la **Société ERCO** pour un montant équivalent à **USD 90.932,4** (nonante mille neuf cent trente-deux dollars américains et quatre cents) soit **USD 91.481,13** (quatre-vingt-onze mille quatre cent quatre-vingt-un dollars américains et treize cents) les frais ARMP inclus évalués à 0,7% du montant global.

En foi de quoi, le présent procès-verbal est dressé au jour, mois et an ci-dessus.

Pour la Commission de Passation des Marchés Publics :

N°	Noms et postnoms	Fonctions	Signature
1	Paulin BOALE BOMOLO	*Président par délégation*	
2	Laurianne LOTIS BI FAILA	*Secrétaire Permanent a.i.*	
3	Francis MEDIKA PELETE	*Membre*	
4	Armel SAVY VANGU	*membre*	P.O LUBOYA
5	Eric NGUMA KALALA	*Expert/DOM*	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DE LA DETTE PUBLIQUE

RAPPORT DE LA SOUS COMMISSION D'ANALYSE DES OFFRES

Objet marché : Acquisition et Installation d'un système photovoltaïque au profit de la Direction Générale de la Dette Publique

Référence : AAON/DGDP/DG/CGPMP/IM/001/2026

Date de rédaction : 17 Septembre 2026

1.Contexte et introduction

Conformément aux dispositions de la loi relative aux marchés publics en République Démocratique du Congo et au Décret portant manuel de procédures, la sous-commission d'analyse a été mise en place par **l'Ordre de Service N° DGDP/DG/CGPMP/006/2026 PORTANT CREATION D'UNE SOUS-COMMISSION AD HOC D'ANALYSE DES PLIS du 14 Septembre 2026** signée le Directeur Général a.i. de la Direction Générale de la Dette Publique.

La sous commission était composée des membres suivants :

- Monsieur **Fiston MUKUNDA WALASA** : Président de la sous-commission ;
- Monsieur **Héritier KIESSE BUKISHI** : Membre ;
- Monsieur **Junior TAMBWE KAZAKU** : Membre ;
- Monsieur **Héraclytes MOKUBA LOBEMBA** : Membre ;
- Madame **Rachel BUKATOTO KAPINGA** : Membre.

Les travaux d'analyse se sont déroulés du **14 Septembre 2026** au **17 Septembre 2026** dans les locaux de la Division Informatique.

2.Références

- Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics ;
- Décret n°10/32 du 28 décembre 2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics ;
- Décret n°23/12 du 03 mars 2023 portant manuel des procédures des Marchés Publics.

3.Soumissionnaires

Deux offres ont été évaluées :

- UAC ;
- ERCO.

4.Méthodologie adoptée

La sous-commission a procédé à l'évaluation des offres selon trois étapes :

- **Conformité administrative** : vérification des pièces légales exigées par le DAO ;
- **Exigence financière** : analyse des spécifications techniques (puissance des panneaux, durée de vie des batteries, qualité des onduleurs, système de monitoring) ;
- **Exigence technique et expérience.**

5. Résultats de l'évaluation

a) Conformité administrative

La sous-commission a vérifié la validité et fiscale des pièces requises dans le Dossier d'Appel d'Offre (DAO) :

ERCO	Quitus Fiscale	Oui	Conforme	Retenu	RAS
	Affiliation CNSS	Oui			
	RCCM	Oui			
	Id Nat	Oui			
	ONEM	Oui			
	Statut	Oui			
UAC	Quitus Fiscale	Oui	Conforme	Retenu	RAS
	Affiliation CNSS	Oui			
	RCCM	Oui			
	Id Nat	Oui			
	ONEM	Oui			
	Statut	Oui			

b. Exigences financières

Soumissionnaire	Pièces administratives fournies (oui/non)	
ERCO	Etats financiers	Oui
	Tableau chiffres d'affaires	Oui
	Copie Attestation de non faitte	Oui
	Garantie 5% Offre	Oui
UAC	Etats financiers	Oui
	Tableau chiffres d'affaires	oui
	Copie Attestation de non faitte	oui
	Garantie 5% Offre	oui

c. Exigence technique et expérience

Seules les offres administratives déclarés conformes ont fait l'objet d'une analyse technique détaillée au regard des critères du DAO.

ERCO	Preuve Service après /disponibilité pièce	oui
	système conforme DAO	oui
	Preuve prestation service2023-2025 au moins 1 marché	oui
UAC	Preuve Service après /disponibilité pièce	oui
	système conforme DAO	oui
	Preuve prestation service2023-2025 au moins 1 marché	oui

6.Évaluation financière et classement

L'offre financière du soumissionnaire techniquement qualifié a été vérifiée. Les erreurs arithmétiques éventuelles ont été corrigées.

ERCO	90932,4	0,7% ARMP (548,13)	**91 481,13**	1 er
UAC	105 450,12	Aucune	**105 450,12**	2 è

Au moment d'ouverture du dossier, le soumissionnaire ERCO avait omis le frais de l'ARMP évalué à 0,7% du montant global (548 ,13 $ USD) ramenant l'offre financière d'ouverture à **Quatre-vingt-onze mille quatre cent quatre-vingt-un virgule treize dollars américains (91481,13 $ USD).**

6. Conclusion et recommandation

Au terme de l'évaluation administrative, technique et financière, la Sous-commission d'analyse constate que l'offre du soumissionnaire **ETS. ERCO** est substantiellement conforme aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et s'avère être l'offre économiquement la plus avantageuse.

En conséquence, la Sous-commission recommande à la Commission des Passations des Marchés :

1. D'attribuer provisoirement le **marché AAON/DGDP/DG/CGPMP/IM/001/2026** au soumissionnaire **ETS. ERCO** pour le montant de **Quatre-vingt-onze mille quatre cent quatre-vingt-un virgule treize dollars américains (91 481 ,13 $ USD) ;**
2. De fixer le délai d'exécution.

Fait à Kinshasa, le 17 Septembre 2026

Les membres de la Sous-commission d'analyse :

Prénoms Noms Post-noms	Fonctions	Signatures
Fiston MUKUNDA WALASA	Président	
Héritier KIESSE BUKISHI	Membre	
Junior TAMBWE KAZAKU	Membre	
Héraclytes MOKUBA LOBEMBA	Membre	
Rachel BUKATOTO KAPINGA	Membre	